

Imprimer

Retour

Attention cet aperçu ne reflète que votre saisie et n'est accessible qu'à partir de ce porte feuille.
 Dès publication de cet avis sur le site BOAMP.fr et/ou au JOUE, il vous appartient de vérifier si l'avis officiel diffusé correspond bien à la saisie ci-dessous (adresse du site de diffusion des annonces : <http://www.boamp.fr>).
 En cas de non conformité, il vous appartient de publier un avis rectificatif de l'avis initial dans les délais réglementaires.
 > Contact client

F1 - Formulaire Avis de marché

Avis d'appel public à la concurrence

Département(s) de publication : 40
 Annonce No 18-29459
 Services

- *Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur* : Ville de Dax.
 Correspondant : Mme BONJEAN Élisabeth, Maire de Dax, rue Saint Pierre 40100 Dax, tél. : 05-47-55-80-80, courriel : commande.publique@grand-dax.fr adresse internet : <http://www.dax.fr>.
 Adresse internet du profil d'acheteur : <https://marchespublics.landespublic.org>.
 Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.
Principale(s) Activité(s) du pouvoir adjudicateur : Services généraux des administrations publiques.

Objet du marché : mise à disposition de chevaux destinés aux picadors pour les spectacles taurins.
Catégorie de services : 27.
CPV - Objet principal : 98300000
Objets supplémentaires : 03322300.
Lieu d'exécution : ville de Dax, 40100 Dax.
Code NUTS : FR.

L'avis implique l'établissement d'un accord-cadre.
 Accord-cadre avec un seul opérateur.
 Durée de l'accord-cadre : 48 mois.
 Valeur minimum estimée (H.T.) : 12 000 euros.
 Valeur maximum estimée (H.T.) : 112 000 euros.

Caractéristiques principales :

la présente consultation a pour objet de désigner un prestataire pour la mise à disposition de chevaux destinés aux picadors au cours des différentes manifestations taurines organisées par la Ville de Dax pour la Temporada 2018 ainsi que pour les Temporadas 2019, 2020 et 2021.
 Le titulaire assurera à la Ville de Dax la bonne santé physique des animaux et produira les certificats réglementaires pour le transport des chevaux sur le territoire français (passeport de l'animal et certificat intra-communautaire d'importation).
 Le titulaire devra fournir 6 chevaux pour le paséo de chaque manifestation taurine ainsi que le monosobio et le personnel nécessaire en nombre suffisant sur la base de 7 à 9 corridas ou novilladas qui se déroulent dans la période d'août et septembre
Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux) : le présent accord-cadre sera réglé par application aux quantités réellement exécutées des prix unitaires figurant dans le bordereau de prix et dans la limite des montants minimum de 3 000 euros (H.T.) et de 28 000 euros (H.T.) maximum par période (un an).
Nombre de reconductions éventuelles : 3.
Refus des variantes.
 Prestations divisées en lots : non.

Durée du marché ou délai d'exécution : 12 mois à compter de la notification du marché.
Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent : financement public assuré par le budget fêtes de la Ville de Dax, sur fonds propres en application des dispositions des articles 59 et 61 de l'ordonnance n° 2015899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics et les articles 110 à 131 du décret n°2016360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics avec un délai global de paiement de 30 jours.
Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché : les candidats peuvent se présenter individuellement ou sous forme de groupement d'opérateurs économiques solidaires ou conjoints.
 L'Opérateur économique mandataire du groupement ne peut représenter, en cette qualité, plus d'un

groupement pour le même accord-cadre. Il n'est pas autorisé aux candidats de se présenter à la fois en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou de plusieurs groupements. Les candidatures et les offres seront entièrement rédigées en langue française ainsi que les documents de présentation associés.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.
Unité monétaire utilisée, l'euro.

Conditions de participation :

Critères de sélection des candidatures : les candidatures conformes et recevables seront examinées, à partir des seuls renseignements et documents exigés dans le cadre de cette consultation, pour évaluer leur situation juridique ainsi que leurs capacités professionnelles, techniques, économiques et financières.

Situation juridique - références requises : déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner.

Capacité économique et financière - références requises : déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du contrat, réalisées au cours des trois derniers exercices disponibles

Référence professionnelle et capacité technique - références requises : déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années.

Liste des principales prestations effectuées au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire. Elles sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration du candidat.

Marché réservé : non.

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :

- Déclaration sur l'honneur du candidat justifiant qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles 45 et 48 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 ou, pour les marchés publics de défense ou de sécurité, qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles 45, 46 et 48 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 (si cette déclaration n'est pas déjà demandée dans le cadre du formulaire DC1, ci-après).

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles;
- Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels;
- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années;
- Présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les livraisons et les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique;
- Formulaire DC1, Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses co-traitants (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>);
- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>);
- S'il s'appuie, pour présenter sa candidature, sur les capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques, le candidat produit les mêmes documents concernant cet opérateur économique que ceux qui lui sont exigés par l'acheteur public. Le candidat doit également apporter la preuve que chacun de ces opérateurs économiques mettra à sa disposition les moyens nécessaires, pendant toute la durée d'exécution du marché public ou de l'accord-cadre;
- Si les documents fournis par le candidat ne sont pas établis en langue française, ils doivent être accompagnés d'une traduction en français, certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté.

Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOT11) :

- Les pièces prévues aux articles D. 8222-5 ou D. 8222-7 et D. 8222-8 du code du travail;
- Si l'attributaire est établi en France, les attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant qu'il a satisfait à ses obligations fiscales et sociales ou un état annuel des certificats reçus;
- Si l'attributaire est établi dans un Etat autre que la France, un certificat établi par les administrations et organismes du pays d'origine. Lorsqu'un tel certificat n'est pas délivré par le pays concerné, il peut être remplacé par une déclaration sous serment, ou dans les Etats où un tel serment n'existe pas, par une déclaration solennelle faite par l'intéressé devant l'autorité judiciaire ou administrative compétente, un notaire ou un organisme professionnel qualifié du pays;

- Si les documents fournis par le candidat ne sont pas établis en langue française, ils doivent être accompagnés d'une traduction en français, certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté. La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON

Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération.

- valeur technique de l'offre : 60 %;
- prix : 40 %.

Une enchère électronique ne sera pas effectuée.

Type de procédure : procédure adaptée.

Date limite de réception des offres : 23 mars 2018, à 12 heures.

Délai minimum de validité des offres : 90 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Autres renseignements :

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : 18DX022.

Renseignements complémentaires : l'accord-cadre est conclu pour une durée de un an reconductible trois fois pour une période de même durée.

A l'issue de l'analyse des offres et conformément à l'article 27 du décret 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics, le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité de procéder à une négociation avec l'ensemble des candidats ayant présenté une offre à l'exception de ceux ayant proposé une offre inappropriée.

Le pouvoir adjudicateur se réserve, également, la possibilité d'attribuer l'accord-cadre sur la base des offres initiales sans négociation.

Conditions de remise des offres ou des candidatures :

les plis pourront être remis sous support papier par tout moyen permettant de déterminer de façon certaine la date et l'heure de réception ou remis contre récépissé à :

Communauté d'agglomération du Grand Dax
Pôle Juridique d'agglomération
Service Commande Publique
20 avenue de la Gare
Cs 10075
40102 DAX Cedex

Les plis peuvent être remis par voie dématérialisée sur le profil acheteur :

<https://marchespublics.landespublic.org>.

Adresse à laquelle les offres/candidatures/projets/demandes de participation doivent être envoyés : Communauté d'agglomération du Grand Dax.

Correspondant : pôle juridique d'agglomération, 20 avenue de la Gare CS 10075, 40102 Dax Cedex, ,
courriel : commande.publique@grand-dax.fr.

Adresse auprès de laquelle des renseignements complémentaires peuvent être obtenus : Communauté d'agglomération du Grand.

Correspondant : pôle juridique d'agglomération, 20 avenue de la Gare CS 10075, 40102 Dax Cedex, ,
tél. : 05-47-55-80-80, , courriel : commande.publique@grand-dax.fr.

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Pau 50, cours Lyautey 64010 Pau Cedex, tél. : 05-59-84-94-40, télécopieur : 05-59-02-49-93.

Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Pau 50, cours Lyautey 64010 Pau Cedex, tél. : 05-59-84-94-40, télécopieur : 05-59-02-49-93.

Mots descripteurs : Prestations de services.

Éléments de facturation :

Votre référence de commande au BOAMP : 18DX022

Libellé de la facture : Ville de Dax Rue Saint-Pierre B.P. 344 Rue Saint-Pierre, B.P. 50344 40107 Dax Cedex

Siret : 21400088700015

Classe de profil : Commune

Indexation de l'annonce :

Date jusqu'à laquelle cette annonce doit être disponible sur le site de consultation <http://www.boamp.fr> :

23 mars 2018

Objet de l'avis : Mise à disposition de chevaux destinés aux picadors pour les spectacles taurins

Nom de l'organisme : Ville de Dax

Critères sociaux ou environnementaux : Aucun

